

*Samedi 17 matin*

**V – L'effectivité des droits de l'homme  
(9h – 11h)**

sous la présidence d'Alexandre SICILIANOS, professeur associé à l'Université d'Athènes, directeur de la FMDH, rapporteur du CERD

- *Les enjeux du protocole additionnel au Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels* : Philippe TEXIER, conseiller à la Cour de cassation, président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels
- *L'exemple du droit à la santé* : Antonis BREDIMAS, professeur à l'Université d'Athènes
- *L'exemple du droit à l'alimentation* : Claire CALLEJON, docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), chercheur au CRDH
- *La pauvreté et la dimension culturelle des droits de l'homme* : Patrice MEYER-BISCH, directeur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg

**VI – Les enjeux globaux : droits de l'homme et développement  
(11 h 30 – 13 h)**

sous la présidence d'Emmanuel DECAUX, directeur du CRDH, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

- *Le droit au développement comme droit de l'homme* : Ibrahim SALAMA, chef de la branche des traités et du Conseil au Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies
- *Racisme et pauvreté* : Alexandre-Linos SICILIANOS, rapporteur du CERD
- *Le partenariat entre le PNUD et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme* : Maria Francisca IZE CHARRIN, directeur de la division des programmes et de la recherche du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme
- *Coopération, droits de l'homme et solidarité internationale* : Hugo SADA, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme de l'OIF

**Conclusions générales (13 h – 13 h 30)**

Emmanuel DECAUX & Alice MARANGOPOULOS

**Cocktail de clôture à l'appartement décanal de l'Université Paris II**



**FONDATION MARANGOPOULOS  
POUR LES DROITS  
DE L'HOMME**



**Colloque international organisé par le  
Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire  
(CRDH) de l'Université Panthéon-Assas (Paris II)  
et la Fondation Marangopoulos pour les droits de l'homme**

**LA PAUVRETE,  
UN DEFI POUR LES DROITS DE L'HOMME**

**Vendredi 16 mai et samedi 17 mai 2008**

Université Panthéon-Assas (Paris II)  
12 place du Panthéon  
75005 PARIS  
Salle des Conseils, galerie Soufflot, escalier M, 2<sup>e</sup> étage

Langues : français et anglais (sans traduction)

*Sous les auspices du Ministère des affaires étrangères et européennes*

**Inscriptions en ligne**

[jbenzimra-hazan@u-paris2.fr](mailto:jbenzimra-hazan@u-paris2.fr)

**Vendredi 16 matin**

**I – Ouverture officielle (9 h 30 -10 h 30)**

- Emmanuel DECAUX, professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), directeur du Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire
- Mario BETTATI, professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II), représentant spécial du ministre des affaires étrangères et européennes
- Maria Francisca IZE CHARRIN, directeur de la division des programmes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme
- allocution introductive d'Alice YOTOPOULOS-MARANGOPOULOS, professeur émérite à l'Université d'Athènes, présidente de la FMDH, ancienne présidente de la Commission nationale des droits de l'homme (Grèce)

**II – La nature des droits de l'homme : droits individuels et collectifs (11 h - 13 h)**

sous la présidence du doyen Mario BETTATI,  
professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

- *Extrême pauvreté et droits de l'homme dans les travaux de la Sous-Commission des droits de l'homme* : José BENGOA, professeur à l'Université de Santiago du Chili, membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des NU
- *L'émergence de la problématique de l'extrême pauvreté au sein des Nations Unies* : Noemy BARRITA, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme
- *La portée d'une déclaration : droits universels, droits spécifiques ?* Alessandra AULA, représentante permanente à Genève du Bureau international catholique de l'enfance
- *Les perspectives pour le Conseil des droits de l'homme* : Jacques PELLET, sous-directeur des droits de l'homme NUOI, ministère français des affaires étrangères

**Débats**

**Déjeuner à l'appartement décanal de l'Université Paris II**

**Vendredi 16 après-midi**

**III – L'interdépendance des droits de l'homme (14 h 30 - 16 h 30)**

sous la présidence de Georges STAVROPOULOS,  
vice-président du Conseil d'Etat, membre du conseil d'administration de la FMDH

- *Le défi de l'extrême pauvreté face à l'indivisibilité et à l'universalité dans les instruments internationaux* : Nicole QUESTIAUX, président de section honoraire au Conseil d'Etat, ancien président de la CNCDH
- *La stratégie de l'UNESCO sur la pauvreté et les droits de l'homme* : N...
- *La Charte sociale européenne et la lutte contre la pauvreté, le défi des droits sociaux* : Régis BRILLAT, chef du service de la Charte sociale à la direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- *L'Union européenne et la lutte contre la pauvreté* : Despina SINOU, docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), chercheur à la FMDH et au CRDH

**Débats**

**IV – Egalité et non-discrimination dans l'accès aux droits de l'homme (17 h - 19 h)**

sous la présidence de Michel DOUCIN,  
ancien ambassadeur aux droits de l'homme

- *La mise en œuvre de la loi française d'orientation contre les exclusions* : Paul BOUCHET, ancien président de la CNCDH, ancien président d'ATD-Quart monde, ancien président de la CNCDH
- *Egalité, non-discrimination, affirmative action* : Marc BOSSUYT, président de la Cour constitutionnelle belge, ancien président de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, ancien membre du CERD
- *Les doubles discriminations* : Régis de GOUTTES, premier avocat général à la Cour de cassation, membre et ancien président du CERD
- *La violence à l'égard des pauvres* : Paulo PINHEIRO, professeur à l'Université de Sao Paulo, ancien président de la Sous-Commission des droits de l'homme

**Débats**